

REPUBLIQUE DU SENEGAL
MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
DIRECTION DE L'APPUI AU SECTEUR PRIVE



CRENEAUX PORTEURS DU SECTEUR PRIMAIRE



CULTURE SESAME

TABLE DES MATIERES

1. APERÇU SUR LE SECTEUR	3
1.1.L'activité de production de sésame:.....	3
1.2.Secteur de la production	4
1.3.La destination des produits	5
2.ASPECTS PHYSIQUES ET TECHNIQUES	6
2.1.Conditions physiques.....	7
2.2.Conditions techniques de production.....	7
2.3.Techniques de transformation	8
3.ASPECTS REGLEMENTAIRES ET INSTITUTIONNELS	9
3.1.Réglementation intérieure en vigueur	9
3.2.Les structures d'appui du secteur.....	9
4.ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX	10
4.1.Conditions d'installation.....	10
4.2.Normes.....	10
5.ASPECTS ECONOMIQUES ET COMMERCIAUX	11
5.1.Le marché national et international	11
5.2.Principales caractéristiques de l'offre.....	11
5.3.Potentiel de développement du marche.....	13
6.INVESTISSEMENTS NECESSAIRES	14
6.1.Equipements à acquérir.....	14
6.2.Compte d'exploitation prévisionnelle.....	14
6.3.Rentabilité financière	15
7.ANALYSE DE L'ATTRACTIVITE ET DE LA FAISABILITE DU CRENEAU	16
8.CONTACTS ET SOURCES D'INFORMATION	17

1. APERÇU SUR LE SECTEUR

Le sésame (*Sesamum indicum* L) cultivé appartient à la famille des Pédaliacées et au genre *Sesamum*, culture oléagineuse avec de bon rendement en huile et tourteaux. Il serait originaire d’Ethiopie et se serait très tôt diffusé en Chine et en Inde.

La culture de sésame obéit à un cycle annuel variant de 70 à 180 jours après semis selon les variétés et les conditions climatiques du milieu fait l’objet d’un engouement qui se justifie par plusieurs facteurs notamment la volonté politique d’ériger la spéculation en option de diversification soutenue, sa possibilité d’être cultivé presque sur l’étendue du territoire national, sa précocité, les barrières à l’entrée quasi nulle avec des semences financièrement accessibles, la conduite relativement facile, le faible indice de risque, la vente instantanée.

La filière sésame connaît depuis 1998 la présence de la recherche sur la sélection et la production de semences de qualité, l’élaboration du paquet technologique. En 2003, l’Etat du Sénégal a mis en place un programme d’appui à la filière sésame.

Un potentiel de développement réel de la filière tiré par la demande mondiale en progression, les performances techniques accessibles, l’exploitation du potentiel biologique, une meilleure organisation de la filière et la volonté politique affichée de soutenir la filière.

La filière est caractérisée par une atomisation de l’offre (plusieurs petits producteurs avec de faibles quantités commercialisées) et une concentration de la demande (très peu d’acheteurs et environs 4 à 5 exportateurs) et une forte asymétrie de l’information. Elle est fortement liée au marché mondial et ne dispose d’aucun mécanisme de réaction face aux changements des déterminants du marché mondial (offre, demande, prix).

Les exportations annuelles de sésame sont de l’ordre 2 000 à 3 000 tonnes. Ce volume représente seulement 2 à 4% des exportations de l’Afrique de l’ouest dont les principaux acteurs sont le Nigéria, le Burkina Faso et le Niger.

Actuellement, le volume de production disponible pour l’exportation est dans l’ordre de 1 200 à 3000 tonnes / an (moyenne 2005 et 2006) pour une valeur FOB de 350 millions environs. La demande excède de loin ce tonnage. En effet, les exportateurs rencontrés estiment leur commande à plus de 15 000 tonnes de sésame graine. La résolution des problèmes techniques sus évoqués devrait permettre d’accroître rapidement le volume des exportations de sésame graine du Sénégal ; ceci d’autant plus que le Sénégal a exporté en 2004 (année de croisière du programme) 2 562 tonnes.

1.1. L’activité de production de sésame:

Le contexte actuel est donc favorable à une dynamisation de la production de sésame. L’adaptation climatique de la culture du sésame constitue une

alternative dans les zones centres et Nord du Sénégal. En effet, ces zones jadis dédiées à l'arachide, présentent actuellement des contraintes liées à la diminution et la répartition aléatoire de la pluviométrie. Le sésame est la seule culture qui part du Sud du pays pour gagner le Nord compte tenu de ses facultés d'adaptation.

1.2. Secteur de la production

Le sésame est cultivé sous les tropiques et dans les zones tempérées chaudes. Il est bien connu en Afrique (Ethiopie, Soudan, République centrafricaine, Burkina Faso, Nigeria, Gambie et le Sénégal), où les conditions de production sont généralement médiocres. Ces conditions expliquent entre autre les très faibles rendements obtenus. Le sésame n'en joue pas moins un rôle important dans les systèmes de production traditionnels. Il permet à la fois de valoriser les terres marginales et d'équilibrer le calendrier de travail de l'agriculteur qui en tire, à peu de frais, un complément de ressources appréciables.

Les graines sont riches en acides gras (oléique et linoléique surtout). Elles peuvent être soit consommées directement après une légère grillade soit pour parfumer ou orner les sucreries. Les graines de couleur noire sont réservées à la trituration tandis que les graines de couleur blanche crème peuvent être valorisées en boulangerie et en confiserie.

Les graines font également partie des cadeaux de mariage et des offrandes dans beaucoup de traditions asiatiques. « En Inde, le sésame est spécialement utilisé dans les cérémonies funéraires et expiatoires. Il symbolise l'immortalité et représente le principe de vie. »

En Europe et en Europe du Nord, ses utilisations les plus célèbres sont la garniture des hamburgers, les graines toastées (sucrées ou salées) et les barres sucrées. En Asie et en Egypte, le sésame est plus utilisé comme céréale que comme oléagineux. Enfin les graines sont généralement très utilisées en médecine traditionnelle.

1.2.1. Production et producteurs

Ce sont des producteurs individuels organisés ou non, appartenant ou non à une Organisation Paysanne impliquée ou non dans la filière. Ce sont aussi des GIE ou des GPF qui exploitent des champs collectifs dont le but est de renforcer les caisses de ces groupements.

Les données du DAP / CRS complétées par celles de AAJAC/COLUFIFA couvrant les régions de Tambacounda, Kolda et Ziguinchor et font état de 7000 producteurs. L'étude menée par Kéwé Kane en 2003 a démontré que les superficies moyennes emblavées par producteurs sont légèrement supérieures dans la zone Nord au dessus de Tambacounda (entre 0,75 ha contre 0,5 ha en moyenne en zone sud), alors qu'elle est de l'ordre de 1Ha dans la zone de Kaolack/Fatick.

Récapitulatifs des dernières campagnes de production

ANNEES	SESAME		
	Superficie (Hectare)	Rendement (kg/Ha)	Production (Tonne)
2002/2003	7 512	339	2 543
2003/2004	22 082	721	15 912
2004/2005	43 442	570	24 746
2005/2006	52 420	606	31 779
2006/2007	46 343	552	25 563
2007/2008	14 380	301	4 331
2008/2009	26 111	425	11 096
2009/2010	17 262	396	6 831

Source : Direction de l'analyse et de la prévision des statistiques (DAPS), octobre 2008/ ANSD SES 2010

1.2.2. Les zones de production et la cartographie des acteurs

La zone de production actuelle de sésame couvre les régions de Dakar, Louga, Diourbel, saint Louis, Matam, Kaolack, Tambacounda, Kolda et Ziguinchor.

En 2003, une étude réalisée par Kéwé KANE (**Diagnostic de la situation actuelle de la filière sésame et perspectives de développement, Mémoire ENSA, Tambacounda 2003**) dans la zone allant de Kounghoul à Bignona a révélé quatre classes de producteurs selon les variables suivantes: La superficie emblavée en sésame en 2002 / 2003, la production obtenue, les différentes dépenses effectuées: autres intrants, la main d'œuvre, les frais de récolte, l'achat de sacs et les autres dépenses de production.

La filière sésame est caractérisée par une production de graine qui subit différentes formes de transformation et divers usages aussi bien dans les ménages que dans la communalisation; ils sont en fait situés dans les différents niveaux et qui entrent dans des relations en établissant un faisceau de flux de services, de flux financiers et de flux de communication.

1.3 . La destination des produits

La majorité de la production de sésame est utilisée dans l'alimentation et, est en grande partie, consommée dans les Pays d'origine. Seulement une partie infime est destinée à un usage industriel. Plusieurs procédés chimiques ou mécaniques existent pour opérer le décorticage de la graine de sésame pour produire de l'huile, des tourteaux et même de la farine.

1.4 . La valorisation du sésame par la transformation

La valeur ajoutée globale de la filière sésame peut être décomposée en plusieurs valeurs ajoutées selon des proportions liées aux différentes formes de produits valorisés ou non à partir du sésame graine. On peut distinguer la valeur ajoutée :

- de la graine de sésame
- de l'huile de sésame
- et des sous produits issus de la transformation : tourteau et pâte

1.4.1 L'huile

La trituration des graines donne une huile de qualité comparable à l'huile d'olive. L'extraction de l'huile peut se faire de manière artisanale ou industrielle. Toutefois, une grande finesse est requise, ce qui vaut à l'huile de sésame d'être parmi les huiles comestibles les plus chères et les plus convoitées au monde d'autant plus qu'elle est réputée être d'une grande stabilité à l'oxydation et riche en vitamine E. Cette huile est utilisée en industrie pharmaceutique (prévention des maladies cardiovasculaires, réduction du cholestérol, antidépresseur), en cosmétologie et en industrie agro alimentaire.

NB : (voir Créneau porteur Huile de sésame)

1.4.2 Le tourteau

Principal résidu d'extraction, le tourteau est un concentré de grande valeur nutritive et énergétique (qui dépasse celle du tourteau de coton décortiqué) pour l'alimentation du bétail et de la volaille. Il est particulièrement riche en acides aminés. Le tourteau de sésame apporte dans la ration des animaux une amélioration du rapport Ca/P qui se rapproche de l'optimum. D'excellents résultats ont été obtenus dans l'alimentation des vaches laitières et l'engraissement du bétail et des poulets de chair avec le tourteau de sésame. Cependant, les excès peuvent altérer la qualité de la viande et du lait.

1.4.3 La farine

C'est la forme préférée dans l'alimentation humaine car plus digeste que la graine. Elle est fréquemment utilisée dans l'alimentation des porcs et de la volaille. Seulement, à l'instar du tourteau, son incorporation dans les rations doit se faire à des doses modérées pour éviter le ramollissement de la viande.

2 . ASPECTS PHYSIQUES ET TECHNIQUES

2.1 . Conditions physiques

2.1.1 .Ressources en eau

La spéculation doit bénéficier d'une bonne pluviométrie pour son cycle végétatif, et dans les zones de production la disponibilité en eau est garantie par les bons hivernages.

2.1.2 .Itinéraires techniques

Le Sésame est actuellement cultivé avec des techniques très approximatives et très variables. On trouve des cultures sur sols plats, des cultures sur sols billonnés. On trouve des semis à la volée ou en lignes à intervalles variables ; des semis sur sols labourés et bien préparés ou des cas où le labour n'a servi qu'à enfouir les adventices

Le sésame est cultivé avec des techniques, très variées qui révèlent un certain nombre d'insuffisances que dévoile le niveau des rendements obtenus par les producteurs dont la majorité n'utilisent pas l'engrais pour le sésame.

❖ Le choix du sol et la préparation du lit de semis

Le sésame préfère un sol plat, profond et riche mais l'étude a montré qu'il est le plus souvent cultivé sur des sols marginalisés car les sols qui présentent les meilleures qualités sont réservés pour les cultures de rente comme l'arachide et le coton, et les cultures vivrières.

Dans la zone sud, la préparation du sol se fait par un billonnage ou un labour souvent précédé par un désherbage sommaire pour réduire les adventices.

Dans la zone centre cette préparation se fait avec un passage croisé avec la houe sine, car les sols sont plus légers et l'enherbement moins important pendant la période de semis.

2.2. Conditions techniques de production

❖ Le choix des semences

Au niveau des zones de production des Régions Centre les producteurs sont très peu impliqués dans le choix des semences qui sont le plus souvent distribuées dans le cadre du programme national par l'intermédiaire des SDDR ou bien par des opérateurs privés.

❖ Les semis

Les semis sont étalés dans le temps en fonction de la zone écologique. Ils s'étalent de Juin à début septembre même si on sait que la date de semis du sésame est très déterminante des rendements.

❖ L'entretien des cultures

Il s'agit des opérations de démariage, de sarclo binage, de repiquage et de protection phytosanitaire. Le démariage est une opération effectuée par tous les producteurs. Il est fait entre 15 et 20 jours après la levée en laissant dans les poquets 1 à 3 pieds.

❖ La récolte

La détermination de la date de récolte est en fonction du jaunissement soit des feuilles de la base soit des capsules situées au bas de la tige. Dans cette appréciation, toute erreur est fatale et risque d'occasionner une mauvaise qualité du sésame en termes de teneur en matière grasse et en protéine. La récolte se fait tôt le matin avec une faucille, un coupe-coupe ou tout autre objet tranchant.

❖ Le séchage

Après la récolte, les plantes sont laissées pendant 48 heures au soleil avant de les mettre en petites bottes de taille réduite qui sont à leur tour mises en meule en tenant compte de la nécessité d'une bonne circulation du vent.

Les méthodes de lutte utilisées par les producteurs pour l'arachide sont valables pour le sésame.

❖ Le battage du sésame

Il s'agit d'une opération simple qui consiste à renverser les bottes de sésame, à les secouer vigoureusement et à les battre avec un bâton.

❖ Le vannage

C'est une opération en plusieurs étapes :

- La séparation des feuilles et des graines par vannage ;
- Le nettoyage qui s'effectue soit avec un tamis en mailles soit avec un van.

Itinéraire technique et calendrier cultural

Zones agro écologiques	Période de semis/- début	Période de semis/ - fin	Dose de semences/	Durée du cycle de culture
Bassin Arachidier	10/06	31/07	3-5 kg/ha	80-90 jours
Casamance	01/05	31/07	3-5 kg/ha	95-120 jours
Centre-Est et Sud-est	01/05	31/07	3-5 kg/ha	90-95 jours
Zone Sylvopastorale	01/07	31/07	3-5 kg/ha	80-90 jours

(Source FAO)

2.3 .Techniques de transformation

Les transformateurs sont localisés dans la zone de Kolda. La transformation du sésame en huile a été prise en charge par deux OP dans la zone de production qui sont deux organisations bien structurées qui ont joué un rôle très important dans le développement de la filière en moyenne Casamance.

- AAJAC/COLUFIFA qui dispose d'une unité industrielle à Faoune d'une capacité de 700Kg/H. Cette organisation a créé une cellule recherche/action dont l'objectif est de créer des produits dérivés pour valoriser davantage le sésame.
- ASSOLUCER qui dispose d'une presse artisanale de 50Kg/H et d'une soufflerie manuelle pour le nettoyage du sésame.
- La soufflerie de Kaolack qui a une grande capacité et qui a été installée par la
- SIMEX dans la zone pour traiter le sésame avant l'exportation.
-

3 . ASPECTS REGLEMENTAIRES ET INSTITUTIONNELS

3.1 . Réglementation intérieure en vigueur

Aucune réglementation n'est exigée pour exploiter des superficies, cependant les exigences de l'activité de production de sésame varient selon les zones. La nomenclature codifiée par l'UEMOA classe les produits issus du sésame variant selon la nature de ceux-ci.

Nomenclature des produits de l'UEMOA

Code produit	Libellé produit
12.07.40.00.00	- Graines de sésame
15.15.50.00.00	- Huile de sésame et ses fractions

3.2 .Les structures d'appui du secteur

3.2.1 .Les structures administratives

❖ **DASP (Direction de l'Appui au Secteur Privé)** 115, rue SC 126 Sacré Cœur 3 pyrotechnie Dakar Tél. : (221) 33 869 94 94 Fax : (221) 33 864 71 71

❖ **L'ANCAR** (Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural) est un partenaire stratégique de l'ensemble des intervenants dans l'agriculture.

❖ **L'ISRA** (Institut Sénégalais de Recherche Agricole) est reconnu dans ses travaux effectués par ses chercheurs mobilisés le plus souvent dans le cadre de projets sous-régionaux.

❖ **L'ITA** (Institut de Technologie Alimentaire) appuie une initiative stratégique, à savoir la production d'arguments scientifiques sur la transformation des cultures oléagineuses (sésame, arachide, neem,).

3.2.2 .Les structures professionnelles

Les institutions de recherche et de formation (ENSA, UCAD), les organisations non gouvernementales (CRS, VSF, Gadec), les organisations paysannes (CNCR, AAJAC/Colufifa, EGAT, EGAN, FADECBA, Kawral Féddé, UNICOM) et les structures d'encadrement et d'orientation (MAH, ANCAR, FNRAA, ex projet PRIMOCA) à travers des conventions de partenariat ont permis la valorisation du sésame.

- OXFAM/ Belgique : développement de la production, amélioration de la capacité de trituration par la mise en place d'unités artisanales, recherche agricole, recherche /action ;

- Primoca : renforcement des capacités, développement de la production, développement de la capacité de trituration par la mise en place d'une unité d'extraction d'une capacité de 700Kg /heure, recherche variétale.

L'Association Africaine de Jeunesse Agricole et Culturelle/ Comité de Lutte pour la Fin de la Faim (AAJAC/COLUFIFA):

- L'Association de Lutte Contre l'Exode Rural de Djirédji (ASSOLUCER)

4 . ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX

Compte tenu du volume important pour le futur de la production du secteur, on décèle des impacts notables sur l'environnement en matière de résidus polluants ou en matière de consommation énergétique comme c'est le cas dans les pays européens. En effet, les techniques de production demeurent intensives et consommatrices d'énergies (électricité, gasoil et eau).

4.1 .Conditions d'installation

Avant de démarrer l'activité, le promoteur doit trouver une superficie conséquente (entre 5 hectares et 100 hectares) pour accueillir les différents volets d'exploitation et l'emplacement doit être accessible pour les livraisons d'intrants et les évacuations des productions vers les marchés et autres lieux de vente.

4.2 .Normes

Les normes consistent en la définition des produits, la fixation de règles, d'exigences minimales auxquelles doit satisfaire un produit, qui est appelé à être commercialisé à l'échelle nationale ou internationale. Fabriquer un produit selon les normes est une obligation incontournable mais aussi commercialement utile.

Il n'existe pas encore de norme codifiée par l'Association Sénégalaise de Normalisation (ASN) pour le produit.

5 .ASPECTS ECONOMIQUES ET COMMERCIAUX

5.1 .Le marché national et international

5.1.1 .Principales caractéristiques de la demande nationale

La demande mondiale de sésame graine et des sous produits est constamment en hausse. Actuellement, elle est de loin supérieure à l'offre. Les grands producteurs asiatiques sont incapables de faire face à cette demande sans cesse croissante.

La qualité des graines d'origine diverses varie en fonction de la variété et des conditions de traitement et de récolte. Au plan commercial, il existe deux grandes classes suivant le type du produit.

5.1.2 .La demande extérieure de produits « origine Sénégal »

La demande mondiale de sésame graine et des sous produits est constamment en hausse. Actuellement, elle est de loin supérieure à l'offre. Les grands producteurs asiatiques sont incapables de faire face à cette demande sans cesse croissante.

Les transactions touchent essentiellement les graines (64%) suivies de loin par les tourteaux (23%) et l'huile (3%) (FAO 2009). Les exportations de graines sont largement en hausse avec la dominance de 6 pays sur le marché : Soudan, Inde, Chine, Myanmar, Guatemala et Nigeria.

La qualité des graines d'origine diverses varie en fonction de la variété et des conditions de traitement et de récolte. Au plan commercial, il existe deux grandes classes suivant le type du produit .

5.2 . Principales caractéristiques de l'offre

La commercialisation des produits sur le marché local est assurée directement par les producteurs. En effet, dans la plupart des cas, les producteurs utilisent différents circuits soit direct, soit indirect et les données des meilleures campagnes de commercialisation ci-dessous sont illustratives :

Segments de marché de sésame graine du Sénégal

Période	Marché local		Exportations		Valeur totale	
	Quantité (T)	valeur min F	Quantité (T)	valeur min F	CFA min	US\$ min
2004/2005	33	6 600 000 F	1108	349 618 619 F	356 218 619 F	712 437
2005/2006	33	6 600 000 F	1062	334 061 136 F	340 661 136 F	681 322
Total	906	181 200 000 F	5 618	1 869 544 514 F	2 050 744 514 F	4 101 489

(Source: marché local : enquête, septembre 2007. Exportations: ANSD, FAOSTAT, novembre 2007)

TYPE	PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE												
Offre pour l'Exportation	L'offre mondiale de sésame graine a atteint 1 181 748 tonnes en 2009 (Source Comtrade CCI/2010). Le continent africain, zone d'approvisionnement en matières premières vient en tête avec une part variant entre 40 et 48% sur les cinq dernières années. L'Asie suit de très près avec les mêmes proportions. Le continent américain vient en troisième position avec 13%. L'Europe est créditée de 2,5 à 3,5% représentant essentiellement des réexportations. Au niveau de l'Afrique de l'ouest, les exportations sont de l'ordre de 17 à 20% par an. Cette offre globale est portée par le Nigéria troisième pays exportateur avec 13% du volume continental et du Burkina Faso au cinquième rang continental avec 3,5 à 9% des exportations. Le Sénégal avec 3 284 tonnes serait le dernier de la liste des pays exportateurs avec 0,91% du volume continental évalué à 473 800 Tonnes. Tableau : Exportations graines de sésame (en millions de FCFA) <table><tr><th>Volume en T</th><th>2007</th><th>2008</th><th>2009</th></tr><tr><td>Graines Sésame</td><td>3 089 T</td><td>1 405 T</td><td>3 284 T</td></tr><tr><td>Valeur exportée</td><td>255 344 049</td><td>489 417 642</td><td>1 280 419 625</td></tr></table> (Source ANDS 2010) Les échanges de produits par les différents acteurs de la filière sésame tournent pour le marché international à 3 284 tonnes de sésame d'origine sénégalaise exportée par voie maritime via les ports de Dakar et Banjul. Dans ce sens, depuis 2007 et 2008, ce sont des entreprises chinoise Datong entreprise/ Projet de Développement Agricole (DTE/PDA) et française African Naturel Ingredient (ANI) qui s'occupent de l'exportation de ce produit. Les exportateurs sont organisés en Sociétés commerciales qui jouent le plus souvent le rôle d'intermédiaire. Certains utilisent le Net à travers le Trade Point pour identifier des partenaires ; Les pays de destination sont principalement l'Inde, le Japon et Israël ; leur exigence est surtout dans la couleur et la propreté ; les principales contraintes qu'ils nous ont soulignées, c'est la difficulté de disposer d'un stock important dans un centre de groupage.	Volume en T	2007	2008	2009	Graines Sésame	3 089 T	1 405 T	3 284 T	Valeur exportée	255 344 049	489 417 642	1 280 419 625
	Volume en T	2007	2008	2009									
	Graines Sésame	3 089 T	1 405 T	3 284 T									
	Valeur exportée	255 344 049	489 417 642	1 280 419 625									

Production Locale et valeur ajoutée.	La culture de sésame participe largement à la sécurité alimentaire des ménages ruraux ciblés et des groupes vulnérables (défavorisés et/ou marginalisés) dans les régions de Kaolack, Fatick et Kolda de par la vente des produits et la consommation de l'huile dans certaines zones. La valeur ajoutée globale de la filière sésame peut être décomposée en plusieurs valeurs ajoutées selon des proportions liées aux différentes formes de produits valorisés ou non à partir du sésame graine. On peut distinguer la valeur ajoutée : •de la graine de sésame (pour le producteur et les acheteurs/exportateurs) •de l'huile de sésame (pour les transformateurs et les distributeurs d'huiles de sésame) •et des sous produits issus de la transformation : tourteau et pâte. Selon une étude de filière menée par le CRS en 2005 / 2006 dans le cadre de son programme DAP / USAID, la marge nette à l'hectare est de 67 000 Frs Cfa dans les zones de production pour la graine de sésame (Etude filière Sésame PCE/USAID 2008). Selon les données de cette étude, sur la base d'un prix d'achat de 247 Frs / Kg au niveau des associations de producteurs et 230 Frs au niveau des collecteurs privés, une commission de 15 à 20 Frs pour le collecteur grossiste, des frais de transport, de nettoyage et de mise en FOB de 40 Frs / Kg, un prix de vente de 375 Frs / Kg, l'exportateur aurait généré une marge de 88 Frs / Kg en passant par les associations et 90 Frs / Kg via les collecteurs privés.
---	---

5.3 Potentiel de développement du marché

Les perspectives mondiales tendent donc à montrer que l'Asie est bien en mesure d'assurer l'augmentation de la demande. La Chine importe des quantités de plus en plus importantes (soit 2 551 tonnes en 2010 Comtrade CCI 2010). Le Vietnam n'arrive pas à développer sa production. L'Inde rencontre de plus en plus de difficultés à exporter du fait de la mauvaise qualité de son sésame (amertume et pesticides importants). Elle doit écouler sa production sur les marchés moins porteurs où les contrôles sanitaires sont moins sévères. La Chine est aujourd'hui le principal débouché pour les graines de sésame du fait de la demande très forte de la population chinoise.

Liste des marchés fournisseurs pour les graines de sésame importés par la Chine

Exportateurs	2008	2009	2010
	Quantité importée, Tonnes	Quantité importée, Tonnes	Quantité importée, Tonnes
Ethiopie	39 394	139 829	170 178
Soudan	10 613	20 357	44 045
République-Unie de Tanzanie	7 644	30 235	37 205
Myanmar	80 085	38 868	35 309
Inde	40 130	13 066	27 501
Mozambique	17 014	29 269	17 776
Mali	4 396	8 887	17 415
Bangladesh	1 525	3 301	10 952
Ouganda	1 150	6 279	8 962
Nigéria	1 196	6 339	6 399
Sénégal	880	1 765	2 551
République démocratique Lao	636	1 309	1 845
Monde	214 187	311 271	390 708

(Source Comtrade CCI 2011)

6 .INVESTISSEMENTS NECESSAIRES

L'exploitation pourra être aménagée sur une surface moyenne de 20 hectares pour accueillir les activités. Le niveau de mécanisation dépend de l'importance des surfaces à exploiter. Elle est limitée aux opérations de préparation du sol (offset) et de récolte en faisant appel à la location. Pour des surfaces plus importantes, l'exploitant ou un groupement d'exploitant réuni en coopérative doivent posséder le matériel nécessaire pour effectuer les semis, les épandages d'engrais et les traitements herbicides. Le coût de la mécanisation est largement compensé par un gain de rendement important dû à une grande qualité du travail.

6.1 . Equipements à acquérir

Les tableaux suivant indiquent les investissements raisonnables à réaliser selon la taille de l'exploitation. Les prix mentionnés sont indicatifs et s'entendent pour du matériel neuf en provenance de France ou d'Italie, livré CAF à Dakar.

MATIEREL TYPE POUR UNE SURFACE DE 20 A 50 HA		
Désignation	Remarques	CFA
Tracteur lourd 50 à 70 ch	Pneus	8 000 000 F
Offset moyenne 22 disques		5 000 000 F
Remorque 10 tonnes	Transport Intrants et récolte.	4 000 000 F
Petit matériel	Travaux	3 000 000 F
Total		20 000 000 F

6.2 .Compte d'exploitation prévisionnelle

6.2.1 .Chiffre d'affaires

Pour estimer le chiffre d'affaires moyen du projet, nous avons retenu un **Rendement de 850kg de sésame par hectare de culture mécanisée**. Sur cette base nous estimons que l'unité peut dégager un chiffre d'affaires annuel de : **17 Tx 370 000 = 6 290 000 Frs.**

6.2.2 .Prix de revient et Seuil de Rentabilité

La détermination du cash flow généré par l'exploitation de 20 hectares de sésame en fonction de l'itinéraire de production avec la structure des dépenses d'exploitation (charges fixes et charges variables) qui se décompose comme suit :

Rubrique et Poste			Montant
Passages croisés avec la houe sine (2 jour): 3 000 x 2x 20 ha			120 000 F
Semences (4kg/Ha) =4x500x20 ha			40 000 F
Semis au semoir (1) j : 3000 x1x20 ha			60 000 F
1er sarclo binage à la houe sine (1j): 2000x1x20 ha			40 000 F
1er passage manuel et démariage (7hommes/jour) : 7x500x20 ha			70 000 F
2ème sarclo binage à la houe sine (1j) : 1x 2000x20 ha			40 000 F
2ème passage manuel (4 homme/jour) : 4x 500x20 ha			40 000 F
Récolte (15 homme/jour) : 15x 500x20 ha			150 000 F
battage (10 homme/jour) : 10 x500x20 ha			100 000 F
vannage et conditionnement (10homme/jour) :10 x 500x20 ha			100 000 F
frais de commercialisation (10F/kg) : 500x 10x20 ha			100 000 F
Charges variables			860 000 F
Frais financiers			650 000 F
Salaires fixes			1 250 000 F
Amortissement			1 500 000 F
Charges fixes			3 400 000 F
TOTAL CHARGES			4 260 000 F
Coûts variables (FCFA/ha)			43 000 F /ha
Coûts fixes (FCFA/ha)			170 000 F /ha
Chiffres d'Affaires estimé			6 290 000 F
Prix de vente	Quantité	P.U.	
Graines de Sésame (kg/ha)	17 000 kg	370 F	314 500 F /ha
Résultat par ha			101 500 F/ha
Taux de Marge Brute	86,32%		
Seuil de Rentabilité 20 ha en C A/An			3 938 830 F
Seuil de Rentabilité 20 ha en tonnage			10,645 T

Le compte d'exploitation prévisionnelle du projet en année de croisière se présente comme suit selon la variante:

	Montant
PRODUIT	
Vente produits	6 290 000 F
Charges variables	860 000 F
Charges fixes	3 400 000 F
REVENU BRUT D'EXPLOITATION	2 030 000 F
Impôts	507 500 F
REVENU NET D'EXPLOITATION	1 522 500 F
CASH FLOW	3 022 500 F

6.3.Rentabilité financière

	Ratio
Ratio du retour sur investissement ROI:	6 Ans et 3 mois
Rentabilité exploitation	24,32%
Taux de rentabilité interne (TRI)	13,07%

7. ANALYSE DE L'ATTRACTIVITE ET DE LA FAISABILITE DU CRENEAU

Secteur primaire agriculture : cultures oléagineuses

CULTURE DE SESAME

Données de référence activités BDEF 2010			
AGRICULTURE, ELEVAGE	2007	2008	2009
Chiffres d'Affaires en millions de F	108 520	135 794	117 855
Taux de croissance du CA		8%	
Valeur des exportations en % CA			0,4%
Importance de la valeur ajoutée en millions de F	18 125	19 179	26 172
Importance de la valeur ajoutée %	17%	14%	22%
Importance Innovation et R&D en millions de F	40	56	77

CAS PRATIQUE : PAS DE SUCCES STORIES			
	2007	2008	2009
Chiffres d'Affaires en millions de F			
Taux de croissance du CA			
Part des exportations en % CA			

Résultats Appréciation Créneau		Niveau d'appréciation				
Degré d'appréciation des indicateurs		1	2	3	4	5
1. Attractivité du créneau et Participation à la croissance						
	Niveau de croissance	5%	10%	15%	20%	30%
Quel est le niveau de Croissance du marché						
	Niveau de production, et transformation	Très faible	faible	Moyen	Important	Très important
Niveau de valorisation et gamme de produits						
	Possibilités d'exportation	Très faible	faible	Moyen	Important	Très important
Importance des Marchés à l'exportation						
	Niveau Valeur ajoutée	5%	10%	15%	20%	30%
Importance de la valeur ajoutée à dégager						
2. Faisabilité et existence de Facteurs Clés de Succès FCS						
	Innovation et Niveau de technicité	Très faible	faible	Moyen	Important	Très important
Les possibilités d'innovation, connaissance technologique ?						
	Apport au développement des régions	Très faible	faible	Moyen	Important	Très important
Apport au développement local ou régional						

8. CONTACTS ET SOURCES D'INFORMATION

EXPORTATEURS

SENECOMEX, Sénégal	00220 996 26 67 / 00221 565 92 64
SENECOMEX, Gambie	rammoham@gamtel.gm 00220 996 57 71 / 00221 527 08 27

ONG

GADEC	falomar@yahoo.fr 553 23 97
ONG 7A, agent de promotion sésame	269 40 55
ONG 7A, secrétaire exécutif	
coordinateur ENDA / PRONAT	22176649 71 25

Liste des sites web à consulter

Site web	Documents à consulter
http://www.coraf.org/scr%20excuti_f%20AG/fonds_incit/projet3.htm	Amélioration de la productivité de la culture du sésame (<i>Sesamum indicum</i> L.) et de la qualité nutritionnelle de l'alimentation des populations rurales en Gambie et au Sénégal
http://www.angelfire.com/yt2/Enterp_riseWorks/	Entreprise Works : Projet de promotion de la culture du sésame appuyé par le FIDA dans la région de Thiès, Diourbel, Fatick, Kaolack et Tambacounda. Points particuliers à approfondir : système de commercialisation (bourse sésame), presse à huile inventée Contact : ewws@orange.sn 825 45 23
http://www.news.mistowa.org/	Compte rendu filière sésame
http://www.integratedframework.org/files/Senegal_Agriculture_fr.pdf	Cadre intégré : Etude diagnostique de l'intégration commerciale